

L'accueil et l'insertion Des migrants Roms

Le 28 mars à Paris

La formation cherchera à répondre aux questions que pose la présence en France de 20 à 30.000 migrants Roms provenant majoritairement de Roumanie, de Bulgarie et de l'ancienne Yougoslavie.

Quelles sont les raisons qui motivent plusieurs milliers de personnes dont la particularité est d'être des ressortissants européens à migrer ?

Quelle est leur situation précise au regard de la loi ? Quels sont les motifs d'exclusion ? Comment les combattre ?

Quelles solutions apporter, au niveau de l'Etat, au niveau des collectivités territoriales ?

Au cours de ce séminaire, Christian CASTAGNA, Consultant Associé Coopérative Conseil TUKKI et conseiller Balkans au secteur international du PS, apportera aux élus l'éclairage nécessaire à une meilleure compréhension de cette situation. Par ailleurs, des élus interviendront pour transmettre leurs expériences dans la mise en œuvre de solutions concrètes.

Pour s'inscrire : remplir le bulletin joint avec le cachet de votre collectivité et le renvoyer à Condorcet Formation, à l'attention de Sylvie DRUON :

par courrier au 8 bis rue de Solferino, 75007 Paris

par fax au 01 42 85 54 31

par mail (scanné) : s.druon@mde-condorcet-formation.fr

Pour tout renseignement sur le programme de ce stage, vous pouvez contacter Hervé BEAUMANOIR :

06 74 57 07 47

h.beaumanoir@mde-condorcet-formation.fr

Les élus disposent d'un droit individuel à la formation, dont les frais sont pris en charge par leur collectivité : [plus d'informations ici](#).

Rendez-vous sur le portail des élus socialistes et républicains :

www.maisondeselus.fr

L'accueil et l'insertion des migrants Roms

Le 28 mars

Musée Social. 5, rue La Cases 75007 Paris

Programme

1) Aux origines de la « 3^{ème} migration »

L'exposé mettra en perspective la situation française avec celles rencontrées dans un certain nombre d'autres états européens (Allemagne, Espagne, Italie).

2) Identifier et combattre les motifs d'exclusion qui frappent ces migrants lors de leur installation sur nos territoires

La présence de migrants roms sur nos territoires se remarque le plus souvent par l'émergence de bidonvilles ou de squats. Comment résorber ce genre de situations ?

Des solutions déjà mises en œuvre seront analysées. L'angle d'approche sera les moyens d'accès de ces personnes au droit commun.

3) Monter et conduire un projet d'insertion avec l'ensemble des parties prenantes

Monter un projet d'insertion se heurte à de nombreuses difficultés dont la première est l'accès au travail. A partir de l'analyse des situations de terrain vécues par les participants à la formation, différentes méthodologies de projet seront discutées.

En conclusion à cette journée seront présentées les propositions politiques du PS et de la FNESR

pour favoriser l'accueil et l'insertion des migrants roms sur nos territoires.

Sur un autre sujet, « Les Gens du Voyage », un séminaire sera organisé en juin prochain

L'accueil et l'insertion de migrants Roms

Le 28 mars 2012, à Paris

À retourner à Sylvie DRUON, Condorcet Formation, 8bis rue de Solferino, 75007 PARIS ou par fax au 01 42 85

54 31

Prénom et nom du stagiaire :	Collectivité :
Adresse :	Service (pour convention et/ou facture) :
Code postal :	Adresse :
Mandat :	Code postal :
Téléphone :	Téléphone :
Courriel :	Courriel :

Tarifs TTC par personne en fonction de la taille de la collectivité (entourer la case), pour une formation d'une journée
Incluant le déjeuner du 28 mars ainsi que les pauses (25€ TTC). (Attention : déplacements non inclus)

Moins de 1000 habitants	130€	De 20.000 à 35.000 habitants	309€
De 1000 à 2000 h.	172€	De 35.000 à 50.000 h.	340€
De 2000 à 5000h.	204€	De 50.000 à 100.000 h.	372€
De 5000 à 10.000 h.	235€	De 100.000 à 200.000 h.	435€
De 10.000 à 20.000 h	277€	Plus de 200.000 h.	519€

Demande de convention : oui / non. Si oui, nombre d'exemplaires : ()

Mode de règlement : à réception de la facture

Signature du stagiaire (obligatoire) :	Cachet de la collectivité (obligatoire) :
--	---

IMPORTANT :

Nos tarifs établissent une péréquation entre collectivités en fonction de leur taille démographique. Ils sont applicables à tous les niveaux de collectivité, de la commune au conseil régional.

En cas d'annulation par le stagiaire moins de 10 jours avant la date prévue pour le stage, la formation sera intégralement facturée.